



Janvier 2009  
Vol. 5, No : 1  
ISSN 1913-343X



## Dans ce numéro :

Trucs en environnement.....	2
Conseils de sécurité : Accumulation de neige.....	2
Conférence-dégustation : Les Bordeaux.....	2
Contes de Bouquine et heure du conte.....	2
Club Optimiste : Concours d'écriture, souper Spaghetti et billet ga- gnant.....	3
Âge d'Or : Recrutement.....	3
Marche aux flambeaux.....	3
La Guignolée.....	3
Levée de fonds X-Quive....	3
Baseball mineur.....	3
Sculptures sur neige 2009...	4
Camp de jour Hiver 2009..	4
Association de soccer : Inscriptions et assemblée générale.....	4

## Le mot du maire

**Gilles Vigneault avait bien raison de chanter *Mon pays, c'est l'hiver...*** L'année 2009 démarre de la même façon que l'année 2008 s'est terminée. Neige et verglas se succèdent et la météo est dorénavant notre principal sujet de discussion. Vous avez été nombreux à nous rapporter des anomalies quant au déneigement de nos routes. J'admets volontiers qu'il y a eu des lacunes et je vais tenter d'expliquer la situation. Au cours des premières tempêtes, certaines rues ont été oubliées; c'est souvent le cas à chaque début d'hiver, puisque les nouveaux conducteurs ne connaissent pas encore les parcours et la situation se replace généralement par la suite. Quant aux délais encourus, il faut bien comprendre que le déneigement commence quand il y a **5 centimètres de neige au sol**, selon les termes du contrat. Notre municipalité est divisée en 8 secteurs pour le déneigement et chacun d'eux prend **environ 5 heures** pour être déneigé. Selon la rapidité de la précipitation, il se peut qu'il y ait déjà 10 centimètres de neige au sol au point de départ quand la déneigeuse reprend son parcours pour une deuxième fois. Si on ajoute les vents et la poudrière, les délais sont d'autant plus longs, sans oublier qu'il faut refaire le plein de sable.

Quand il y a du verglas, la situation est toujours catastrophique et on peut le constater dans toutes les municipalités. Nous avons connu un problème d'approvisionnement en sel durant les Fêtes et spécialement lors du verglas du 27 décembre. La compagnie de déneigement n'est aucunement responsable de ce problème; ce fut un problème de régie interne. Il faut toutefois comprendre qu'il ne sert à rien d'épandre du sable et du sel quand il pleut. C'est bien connu, il faut attendre la fin du verglas et même les déneigeuses équipées de chaînes à chaque essieu ne pouvaient tenir la route dans les montées. **Le verglas représente certes une mesure d'urgence** et il faut éviter absolument de prendre la route. Certains pays connaissent des tremblements de terre, d'autres des ouragans; chez nous, c'est le verglas qui paralyse tout.

Les communications ont également fait défaut et nous avons **du revoir l'organisme des travaux publics** pour remédier à la situation. J'ai convoqué une **rencontre d'urgence** entre temps avec la compagnie de déneigement et notre contre-maître aux travaux publics où nous avons revu toute la planification du déneigement et nous avons convenu **d'un plan d'action** pour le futur.

Dorénavant, **un seul numéro de téléphone** servira à recevoir les requêtes des citoyens qui auraient des problèmes, soit le **450 436-1453, poste 236**. Il ne sert à rien d'appeler la compagnie de déneigement, ces derniers recevront les instructions directement d'une téléphoniste dédiée à cette tâche.

Il ne faut pas croire que les 200 kilomètres de routes seront nettoyées jusqu'à l'asphalte, sauf bien sûr la côte Saint-Nicholas jusqu'à la côte Saint-Paul, cette dernière jusqu'à la montée de l'Église, le chemin de la Rivière-du-Nord de l'école de la Volière vers Saint-Jérôme, la pente abrupte de la montée Brisebois, la montée Cyr. La montée de l'Église jusqu'au village relève toujours du ministère des Transport. Quant aux autres rues, **on sable les courbes, les montées et les arrêts, tel que stipulé au contrat.**

Nous espérons que les changements apportés sauront améliorer la situation et nous avons convenu d'une meilleure collaboration avec le déneigeur puisque nous sommes des partenaires dans ce dossier. Au nom des élus et du personnel de notre municipalité, je vous souhaite une très bonne année 2009.

Roland Charbonneau,  
maire



### Trucs en environnement

**Saviez-vous que même si vous n'êtes pas directement riverain d'un cours d'eau, vos actions peuvent influencer la qualité de l'eau ?**

En effet, avec la loi de la gravité, les éléments que vous émettez (tel le phosphore) vont finir par se rendre à un point plus bas : un cours d'eau. Ce n'est donc pas seulement aux riverains d'agir en se préoccupant de l'environnement.

Voici deux petits trucs qui peuvent s'appliquer à tous les citoyens (riverains ou non) : **économisez l'eau et faites vidanger votre installation régulièrement.** C'est simple, mais en réduisant votre consommation d'eau vous minimisez la quantité de phosphore envoyé dans l'environnement. En effet, «chaque fois que vous évacuez de l'eau vers la fosse septique, une quantité égale d'eau se déplace vers le champ d'épuration.

Plus les eaux usées demeurent longtemps dans la fosse septique, plus l'effluent est débarrassé des matières organiques en suspension. En revanche, si l'eau passe trop rapidement à travers l'installation, les solides n'auront pas le temps de se déposer au fond de la fosse avant que l'effluent n'atteigne le champ d'épuration. C'est pourquoi il faut autant que possible, réguler la quantité d'eau évacuée dans l'installation» (SCHL, 2001).

## Sécurité Incendie

### Soyons vigilant :

**Quand la neige est de retour, il faut éviter les accumulations.**

Les accumulations importantes de neige peuvent causer de nombreux maux de tête aux propriétaires de bâtiments publics. Voici quelques conseils de sécurité utiles pour la saison hivernale.

➤ Portez une attention spéciale aux charges de neige sur les toitures voûtées ou arrondies surtout si la charge de neige n'est pas répartie uniformément.

➤ Procédez au déneigement, si nécessaire, en confiant cette tâche à des entreprises disposant d'un équipement approprié. Lors d'une opération de déneigement, il importe d'éviter les accidents graves. Les employeurs, les propriétaires et les gestionnaires d'édifices ainsi que les travailleurs eux-mêmes ont la responsabilité de s'assu-

rer que les méthodes de travail respectent les règles de sécurité.

➤ Les propriétaires doivent être vigilants afin de s'assurer que les bâtiments qui ont subi des modifications structurales majeures n'ont pas été affaiblis par les quantités de neige reçues au cours des hivers antérieurs.

➤ En cas de doute, le propriétaire devrait faire examiner la structure de son bâtiment par un spécialiste.

➤ Dans la majorité des cas, il existe des signes précurseurs d'un affaissement possible de la toiture. À titre d'exemples : fissures qui apparaissent sur les murs intérieurs; portes intérieures qui coïncent ou qui frottent; craquements inhabituels; déformation d'un plafond; etc.

Si ces signes sont nombreux, vous devrez évacuer le bâtiment et prendre les mesures nécessaires pour enlever la neige, peu importe la quantité présen-

te sur la toiture.

➤ Vérifiez que les prises d'air et les conduits d'évacuation des appareils à gaz, au mazout ou aux combustibles solides sont dégagés de toute neige ou glace afin qu'ils puissent fonctionner de manière sécuritaire.

➤ Dégagez de toute neige les équipements de gaz situés à l'extérieur du bâtiment, tels la vanne de branchement, le régulateur d'abonné ainsi que le compteur de gaz. Surveillez la tuyauterie de gaz sur le toit tout au long de l'hiver car les accumulations de neige pourraient l'écraser et provoquer des fuites de gaz.

➤ Assurez-vous de ne pas obstruer les autres issues du bâtiment en effectuant le déneigement de votre balcon. Toutes les portes de sortie du bâtiment et les voies d'évacuation jusqu'à la rue doivent être déneigées et utilisables de manière sécuritaire.

## Bibliothèque et Culture



### Conférence-Dégustation « La grande région de Bordeaux »

**Conférencière :** Louise Gagnon,  
sommelière

**Date :** Jeudi, 26 février 2009  
**Heure :** 19 h 30  
**Coût :** 5 \$ / personne  
**Lieu :** Hôtel de ville  
**Réservations :** 450 436-1453 poste 301

### Contes de Bouquine : 3-5 ans

**Dates :** 1<sup>er</sup> et 15 février;  
15 et 29 mars;  
5 et 19 avril 2009.

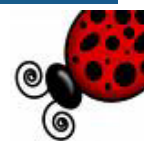
**Heures :** 10 h 15 et 11 h 15

✠ ✠ ✠

### Heure du conte : 6 à 10 ans

**Date :** Jeudi, 5 mars (semaine de relâche)  
**Heure :** 13 h

**Réservations :** 450 436-1453 poste 301





## Le Club Optimiste de Saint-Colomban

### Un concours d'écriture

est lancé à tous les élèves du 3<sup>ième</sup> cycle du primaire (5<sup>ième</sup> et 6<sup>ième</sup> années) et tous les élèves du secondaire.

#### Concours :

Créer un conte fantastique, merveilleux ou populaire (thème libre).

#### Catégorie :

##### Au primaire :

Un texte de 350 à 500 mots

##### Au secondaire (tous les cycles) :

Un texte de 500 à 1500 mots

#### Prix : À Saint-Colomban :

75\$ pour les 1<sup>ères</sup> positions

50\$ pour les 2<sup>èmes</sup> positions

25\$ pour les 3<sup>èmes</sup> positions

#### Au district :

Une plaque souvenir accompagnée d'un bon d'une valeur maximum de 200\$ seront remis aux gagnants de la 1<sup>ère</sup> position de chaque catégorie .

#### Dates d'inscriptions :

Lieu : Salle Curé Desjardins

Date : 8 et 22 février 2009

Heure : 10 h à midi.

#### Dates finales :

À Saint-Colomban : 15 mars 2009

Au district : 1<sup>er</sup>, 2 et 3 mai 2009

Hôtel Mont-Rolland

#### Participez nombreux !

☺ ☺ ☺

### Souper spaghetti de la Saint-Valentin :

Pour les 5-12 ans avec musique, animation et prix de présence !!!

Date : Vendredi, 13 février 2009

Heures : 18 h à 21 h

Lieu : Salle des Sauveteurs  
(479, Côte Saint-Paul)

Côté : 4 \$ / personne.

☺ ☺ ☺

### Billets Opti-Voyage

En décembre dernier, le club **Optimiste a remis** aux associations de Saint-Colomban (Scouts, Karaté et Maison des jeunes) **des billets de tirage «Opti-voyage»**. La **Maison des jeunes** a reçu un **billet gagnant** d'une valeur de **1800\$** Félicitations au gagnant ! Sur la photo, M. Simon Corbeil, représentant de la Maison des jeunes, reçoit son prix de M. Réjean Clusiau président du club.



### Club de l'Âge d'Or

Notre mission est de regrouper les personnes de **50 ans et plus** en prônant de saines habitudes de vie par la pratique **d'activités physiques, intellectuelles, sociales, culturelles, de loisirs et de plein air** qui permettent aux aînés de conserver le plus longtemps possible leur autonomie et de briser l'isolement. Pour ce faire, nous organisons des activités tout au long de l'année.

Inf : M. Jacques Labrosse : 450 569-9777

### Parc Régional de la Rivière-du-Nord : Marche aux flambeaux

La régie Intermunicipale invite toute la population à venir **participer à pied ou en raquettes\* à la marche aux flambeaux** du Parc Régional de la Rivière-du-Nord qui se tiendra le **7 février 2009, de 19h00 à 22h00**.

Les **sentiers du Parc seront éclairés aux flambeaux** et les participants se rendront au refuge ou sera servie une collation agrémentée d'un feu de joie et de l'animation.

**Rendez-vous :** Pavillon Marie-Victorin,  
autoroute 15, sortie 45 (Nord ou Sud).

**Frais d'admission :** **Enfants** (0 à 17 ans) : gratuit  
**Adulte** : 10\$ (argent comptant)

**Réservations obligatoires :** 450 431-1676  
(lundi au dimanche, 9 h à 17 h)

\*Location possible (1<sup>ers</sup> arrivés, 1<sup>ers</sup> servis)

### La Guignolée

**Le Fonds d'aide des policiers et policières de Mirabel** a participé à l'organisation de la **Guignolée de Saint-Colomban**. Nous tenons à remercier la population d'avoir répondu aussi généreusement, la municipalité de Saint-Colomban et ses employés, la Fabrique de St-Colomban, le Tim Hortons de Saint-Canut, le Boston Pizza de Saint-Janvier, les cadets de l'Académie de pompiers de Mirabel, les Scouts de Saint-Colomban, les membres du groupe de radio amateur, le Centre de dépannage de Saint-Janvier ainsi que tous les autres bénévoles qui ce sont joint à nous et qui ont fait de cette journée une véritable réussite.

François Chevalier et Julie Deniger

### Levée de fonds pour X-QUIVE

La levée de fonds du **17 janvier dernier** pour **X-Quive** a remporté un grand succès. Le montant amassé, **totalisant 10500\$** permettra à l'**organisme** de poursuivre sa démarche auprès des jeunes décrocheurs.

**Merci à l'École de Danse Artistique Nathalie Descôteaux**, qui a grandement aidé à la réussite de cette levée de fonds.

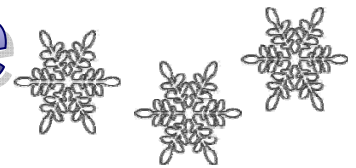
### Baseball mineur

Tous les jeunes intéressés à jouer au baseball sont invités à communiquer avec le service des loisirs des villes de Mirabel ou de Saint-Jérôme. La municipalité de Saint-Colomban remboursera 35% des coûts d'inscription sur présentation de la facture.

**Informations :** 450 436-1453 poste 236



# Sculptures sur neige



**Thème : « La neige et l'amour, l'amour de la neige »**

**Date :** Samedi le 14 février 2009

**Heure :** 10 h à 15 h (Apporter votre lunch)

**Lieu :** Hôtel de ville

**Inscription et réservations des blocs :** Avant le **9 février**, au **450 436-1453 poste : 301**

**Catégories de participation :** Jeune (12 ans et moins) > Individuelle ou en groupe (au choix)  
Adulte (13 ans et plus)

**Prix :** Plusieurs prix seront décernés par un jury

**Outillage :** Des outils de base seront fournis par la municipalité. Aucun outil mécanique, électrique ou à batterie ne sera accepté. La sculpture doit être composée de neige uniquement. Aucun colorant ou structure de soutien n'est permis. À noter que le maniement des outils par un enfant doit être supervisé par un adulte.

Vous pouvez apporter vos propres outils fabriqués. Voir le site de la municipalité ([www.st-colomban.qc.ca](http://www.st-colomban.qc.ca)) pour des plans d'outils à fabriquer soi-même.

\* **Bénévoles demandés pour la préparation de l'activité (montage des glissades et des blocs de neige)**

\*\* **Les artistes intéressés à exposer des œuvres de scènes d'hiver sont les bienvenus. Une salle sera prévue à cet effet à l'hôtel de ville. Contactez-nous le plus tôt possible : 450 436-1453 poste 301.**

\*\*\* **S'il y a de mauvaises conditions météorologiques ou s'il n'y a pas de neige, l'activité sera annulée.**

## Camp de jour Hiver 2009

**Organisé par l'équipe du camp de jour de Saint-Colomban.**

**Quand :** Pendant la semaine de relâche

**Pour qui :** Tous les jeunes âgés entre 5 et 14 ans

**Horaire :** Du 2 au 6 mars 2009, de 9 h à 16 h

**Lieu :** À l'école Des Hautbois (seulement)

**Inscriptions :** 13 février de 18 h à 21 h (hôtel de ville)

**Coûts :** 1<sup>er</sup> enfant : 75\$  
2<sup>ème</sup> enfant : 60\$  
3<sup>ème</sup> enfant : gratuit

**3 documents obligatoires à l'inscription :**

Preuve de résidence - carte d'assurance maladie (enfant) - Numéro d'assurance sociale de la personne en charge

**PAIEMENT PAR CHÈQUE SEULEMENT. AUCUN REMBOURSEMENT.**

**Informations : 450 436-1453 (236)**



Disponibilité au **service de garde Le Lionceau** : de **6 h 30 à 9 h** et de **16 h à 18 h**.

Informations : Mélanie Vallières : **450 432-2854**

## Inscriptions Soccer 2009

**Dates :** 20 février : 18 h à 21 h  
21 février : 9 h à 12 h

**Lieu :** Hôtel de ville de Saint-Colomban



**Coûts :** U-5 et U-6 : 60\$  
U-7 : 75\$  
U-8 à U-10 : 105\$  
U-11 à U-17 : 110\$

2 <sup>ème</sup> enfant : 25 % de rabais
3 <sup>ème</sup> enfant : 50 % de rabais
4 <sup>ème</sup> enfant : gratuit
Non-résidant : 40\$ de plus

**3 documents obligatoires à l'inscription :**

Preuve de résidence - Photo format portefeuille - Chèque ou argent comptant.

**Informations : 450 436-1453 poste 236**



**Avis de convocation : Assemblée générale spéciale**

**Groupe de soccer regroupé des villes de Saint-Colomban, Prévost, Saint-Sauveur et Sainte-Adèle**

**Date :** Mardi 10 février 2009, à 19 h

**Lieu :** Église St-François-Xavier

**Adresse :** 994, rue Principale à Prévost

(Pour ceux et celles qui aimeraient s'impliquer dans ce nouveau club, c'est l'occasion de vous faire valoir.)

**Informations : 450 227-2669 ou 450 432-9537**